

III

*L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux
Affaires extérieures*

SERVICE EXTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

N° 191

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique présente ses compliments à Son Excellence Monsieur de Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et, se référant à la note n° D-345 de Monsieur le Secrétaire d'État, en date du 12 décembre 1951, a l'honneur de lui faire connaître que le Gouvernement des États-Unis agrée la condition que la direction administrative supérieure du ravitaillement des stations météorologiques mixtes de l'Arctique continuera d'être exercée par le Corps d'Aviation Royal Canadien.

Ambassade des États-Unis
Ottawa, le 7 février 1952

S. W.